



**MÉMOIRE DU
MEMPHRÉMAGOG CONSERVATION INC.**

**PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT
DE MAGOG
(WASTE MANAGEMENT INC.)**

**DÉPOSÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES EN
ENVIRONNEMENT**

Par Gisèle Lacasse Benoit
Et Madeleine Saint-Pierre

MAGOG
18 JUIN 2007

«Le lac Memphrémagog est un réservoir d'eau potable régional irremplaçable et nous devons éliminer toute source actuelle et potentielle de contamination!»

Memphrémagog Conservation

LE MEMPRHÉMAGOG CONSERVATION INC.

Le Memphrémagog Conservation Incorporé (MCI) est une organisation à but non lucratif qui travaille depuis 40 ans à la conservation et la santé environnementale et de la beauté naturelle du lac Memphrémagog et de ses environs. Fort de ses membres, il se dévoue pour que tous les résidents et résidentes de la région, permanents ou saisonniers, riverains ou non, puissent profiter du lac, aujourd'hui et demain, en harmonie avec la nature.

À cette fin, le MCI poursuit les buts suivants:

Encourager une prise de conscience de tous ceux et celles qui habitent dans le bassin versant, y travaillent ou s'y divertissent, quant à leur responsabilité relative à la santé du lac.

Participer activement à la surveillance de la qualité des eaux du lac et des cours d'eau qui s'y jettent, à la renaturalisation des rives ainsi qu'à la protection de la flore et de la faune du lac.

Militer activement auprès des autorités municipales, provinciales et fédérales en faveur de l'adoption et de l'application d'une réglementation qui protégera le lac et la qualité de vie qui y est rattachée.

Informers le public en ce qui a trait aux débats qui concernent santé environnementale et la beauté naturelle du lac et de ses environs.

Le MCI compte approximativement 1 200 membres.

NOTRE INTÉRÊT POUR CE PROJET

Nous portons beaucoup d'intérêt à ce projet d'agrandissement du site d'enfouissement puisque ce genre d'activité industrielle représente des risques majeurs d'atteinte à la santé environnementale du lac Memphrémagog.

Le site actuel contamine une partie du bassin versant et le site à l'étude constitue un risque de contamination potentielle du lac Memphrémagog, réservoir d'eau potable de 160 000 citoyens de l'Estrie.

LE LAC MEMPHRÉMAGOG

On se doit d'étudier ce projet d'agrandissement du site d'enfouissement en tenant compte de sa situation géographique puisqu'il est situé dans le bassin versant du réservoir d'eau potable de notre région et qu'il est prioritaire d'avoir une vue d'ensemble de l'état de santé de cet important lac. (photo 1 et 2)

Reconnu pour ses paysages, pour sa riche faune aquatique ainsi que pour la panoplie d'usages et d'activités qu'il offre, le lac Memphrémagog est, sans conteste, un plan d'eau de toute première importance dans les Cantons-de-l'Est. Sa préservation constitue donc un important enjeu écologique, économique et social. Or, divers types de pollutions d'origine anthropique compromettent sa santé et sa pérennité. L'érosion des rives et des sols du bassin versant ainsi que divers apports de matières nutritives (ex. de phosphore et d'azote) causés par plusieurs activités humaines figurent parmi ses principales sources de dégradation. En effet, certaines activités riveraines, municipales, urbaines, agricoles, industrielles et forestières altèrent les composantes aquatiques du lac Memphrémagog ainsi que celles de ses tributaires et engendrent un processus de vieillissement prématuré du plan d'eau.

Le lac Memphrémagog est une grande richesse, d'une importance vitale pour la région par les multiples rôles qu'il joue. C'est d'abord un écosystème fragile, le plus important réservoir d'eau potable des Cantons de l'Est, que nous qualifions d'irremplaçable. C'est le milieu de vie de dizaines de milliers de citoyens, c'est un attrait touristique majeur de la région et sert entre autres aux multiples activités nautiques. Bref, il fait la richesse de notre région. La MRC a été constituée autour de ce lac. Il est donc primordial de tout faire pour éliminer les sources actuelles et potentielles de contamination et de pollution

En bref, le lac Memphrémagog c'est :

- un bassin versant de 1 800km² chevauchant 2 pays et dont 75% du bassin est situé au Vermont
- plus de 35 tributaires
- 7 municipalités (en plus de Newport, Vermont)
- 2 usines d'épuration
- 2 sites d'enfouissement
- 2 centres de ski
- 5 terrains de golf

- une vingtaine de marinas
- +4 000 bateaux
- des milliers de résidences avec système septique autonome
- des activités agricoles, forestières, industrielles
- une urbanisation intensive qui entraîne une importante perte du couvert forestier.

Le lac Memphrémagog vieillit prématurément et les sources de contamination sont nombreuses. C'est la conclusion de l'importante étude *Opération Santé du lac* que le MCI a effectuée en collaboration avec le RAPPEL et l'Université de Sherbrooke en 2004 et 2005, avec la collaboration du Vermont Agency of Natural Resources.

Nos études qui incluaient les analyses des tributaires et l'analyse du degré d'artificialisation des rives concluent que l'envasement du littoral et la prolifération des algues et des plantes aquatiques (photos 3-4) sont causés par un trop grand apport de nutriments et de sédiments (photo 5). Le littoral québécois du lac présente à certains endroits des symptômes d'une eutrophisation prématurée. La baie Fitch fut identifiée comme l'une des zones prioritaires sur les 32 zones identifiées comme problématiques. De plus, selon les résultats de huit stations d'échantillonnage du Ministère du développement durable, de l'Environnement et des parcs du Québec (MDDEP), les eaux profondes du lac Memphrémagog sont considérées globalement mésotrophes.

Pour donner suite à cette étude, nous avons réalisé un Programme SAGE dans la baie Fitch, afin d'identifier les sources de pollution diffuse. Toutefois, les observations ont commencé au barrage du lac Lovering et n'incluaient pas le lac Lovering et ses tributaires.

L'année 2006 a vu apparaître une importante menace à la qualité de l'eau du lac : les cyanobactéries (photos 6-7). Cinq municipalités furent touchées par des avis de non consommation d'eau. De mémoire, aucune autre menace à la santé du lac Memphrémagog n'a eu un impact rassembleur aussi grand que celui créé par l'arrivée soudaine de cyanobactéries dans plusieurs secteurs du lac durant l'été et l'automne 2006. Cette menace doit être prise au sérieux puisqu'elle met en péril l'accès à l'eau potable, l'accès aux sports nautiques et qu'elle affecte plusieurs secteurs de l'activité économique, en plus d'affecter la valeur foncière des propriétés.

Plusieurs activités constituent des menaces à la santé du lac. À titre d'exemple, le site d'enfouissement de Coventry au Vermont, situé à 100 mètres d'un tributaire important du lac, enfouit 450 000 tonnes de déchets annuellement. La MRC de Memphrémagog et la ville de Sherbrooke se sont objectées à cet agrandissement. Le MCI a

également pris position dans le même sens et a demandé à la Commission mixte internationale d'étudier ce problème.

Le lac est réellement menacé et les exemples suivants alimentent nos craintes.

Exemples d'accidents environnementaux récents

- 23 juillet 2004 : pluies diluviennes, érosion, débordements et la route no 141 fut emportée. (photo 8-9)
- Juin 2005 au Vermont : déversement accidentel de 150 000 litres d'eaux usées en provenance de l'usine d'épuration des eaux de Newport (photo 10)
- 14-15-16 oct.2005 : Lors des pluies diluviennes tous les systèmes d'urgence ont cédé au terrain de golf Memphrémagog en construction. Les deux étangs de sédimentation ont débordé et les deux digues furent emportées. Personne n'a pu évaluer l'ampleur des dégâts, mais il est certain qu'une immense quantité de phosphore et de coliformes ont pollué le lac. (photo 11)
- Deux exemples de coupes sauvages de résidences privées :
 - Austin (photo 12)
 - Baie MacPherson (photo 13)

Il faut ajouter à ces accidents l'augmentation des précipitations abondantes. Ces précipitations ont battu des records en 2006 :

Précipitations mensuelles (mm)		1971-2000	2005	2006
	Mai	96.8	57.0	139.5
	Juin	110.8	94.5	129.5
	Juillet	117.8	110.0	60.5
	août	130.0	124.5	297.0

Tableau I : Comparaison des données météorologiques mensuelles d'Environnement Canada pour la ville de Sherbrooke (Environnement Canada, 2006)

Notons que les experts prédisent une augmentation des pluies abondantes dans les années qui viennent.

En conclusion, le grand nombre d'activités anthropiques et la multitude des sources de pollution diffuse et de contamination sont nombreuses.

Il faut aussi tenir compte des changements climatiques qui vont assurément causer des dégâts importants. Comme les polluants et les contaminants s'accumulent dans les lacs, cette réalité nous pousse à éliminer toutes les sources de contamination qui peuvent mettre en danger ce lac irremplaçable.

Considérant tout ceci nous ne pouvons permettre d'ajouter une activité dont les risques de contamination sont élevés et qui pourrait dégrader davantage l'état de santé du lac.

Voici les principaux arguments qui justifient notre position.

1) LA LOCALISATION- LA LOCALISATION- LA LOCALISATION

Le problème majeur d'un tel projet de site d'enfouissement est son emplacement. Nous savons aujourd'hui que c'était une erreur historique de permettre, dans les années 1970, l'exploitation d'un site d'enfouissement à la tête du bassin versant du lac Lovering qui se jette dans le Memphrémagog. Nous avons le choix aujourd'hui de ne pas répéter la même erreur et d'éviter ainsi d'aggraver la situation.

Il y a un fait indéniable, c'est que, géographiquement parlant, le lac Memphrémagog, importante réserve d'eau douce, est situé au cœur du territoire de la MRC de Memphrémagog. Or, la logique veut que les déchets soient enfouis le plus loin possible du réservoir d'eau potable d'une région, autrement dit, il est illogique d'exploiter un site d'enfouissement dans le bassin versant d'un lac, réservoir d'eau potable de toute une région, en sachant qu'il y a des risques majeurs de contamination.

2) CONTAMINATION DU L.E.S. ACTUEL

Nous continuons de croire que ce site a contaminé, contamine et contaminera pour encore longtemps le lac Lovering et le lac Memphrémagog.

Le site d'enfouissement en opération actuellement est une source de contamination pour le lac Lovering qui se déverse dans la Baie Fitch, un tributaire important du lac Memphrémagog. Nous savons que le site a contaminé au BPC les sédiments de l'étang au Castor et ceux du lac Lovering.

La façon d'enfouir nos déchets a changé parce que les méthodes utilisées jusqu'à aujourd'hui portaient atteinte à la qualité de l'environnement. C'est un fait indéniable que ce site est une source de

contamination puisque le gouvernement impose des normes beaucoup plus sévères aujourd'hui. Si le site ne causait aucun problème environnemental, nous continuerions d'enfouir avec les moyens traditionnels.

Mais connaissons-nous réellement le niveau de contamination des lacs Lovering et Memphrémagog? Avons-nous suffisamment de données scientifiques sur la contamination des lacs Lovering et Memphrémagog? La réponse est non! Nous n'avons pas suffisamment de données sur le niveau de contamination de nos lacs. Les craintes des citoyens sont fondées.

Le manque de financement chronique du MDDEP empêche de faire une réelle évaluation de la contamination et de fournir des preuves scientifiques complètes et indéniables.

Afin de connaître le niveau de contamination réel des lacs concernés, le MCI propose que le gouvernement mette en place une vaste campagne d'échantillonnage, afin de connaître le niveau de contamination réel des lac Lovering et Memphrémagog.

3) RISQUES DE CONTAMINATION DU L.E.T.

Le L.E.T. proposé comporte, à notre avis, des impacts environnementaux potentiels à court, moyen et long termes. C'est la meilleure technologie connue actuellement mais cette nouvelle technologie n'a pas subi l'épreuve du temps. La durée de vie des technologies proposées est-elle égale à la durée de vie des contaminants de ce site d'enfouissement? Nous croyons qu'il est irréaliste et présomptueux de supposer que ces technologies peuvent durer des centaines d'années. Personne n'a pu vérifier hors de toute doute cette affirmation.

La surveillance proposée pendant la construction du site repose sur l'auto surveillance. Il devrait y avoir une surveillance indépendante. D'autre part, on sait qu'entre la simulation en laboratoire et la réalité du travail sur le terrain, il existe une marge d'erreur immense.

Rien n'est infaillible! Lors de la séance d'information, le directeur du site M. Daniel Brien a reconnu qu'il pourrait y avoir des fuites dans la membrane et qu'il est impossible d'aller les réparer après coup. D'ailleurs, aucune compagnie n'a jamais vidé des dizaines de milliers de tonnes de déchets d'un LET pour voir si les prévisions des modèles se vérifiaient et si les membranes étaient effectivement complètement

étanches. Il ne reste qu'à tenter de capter les contaminants qui s'échappent du site dans les puits en périphérie.

Une autre source d'inquiétude est le danger réel que des déchets dangereux ne se retrouvent enfouis de façon illégale, à l'insu des exploitants du site. Considérant que des milliers de camions y déversent leurs déchets, comment les citoyens peuvent-ils être assurés que des déchets dangereux n'échappent au système de surveillance mis en place à l'entrée du site?

A notre avis, personne ne peut garantir la viabilité des technologies sur une période aussi longue que la durée de vie des contaminants! L'auto-surveillance et la vérification complète de la nature des déchets sont deux lacunes inquiétantes de ce projet.

4) QUEL EST LE NIVEAU DE RISQUE ACCEPTABLE? QUEL % DE RISQUE SOMMES-NOUS PRÊTS À ACCEPTER?

On dit que le niveau de contaminant est équivalent à celui des autres lacs de l'Estrie, mais cela devrait-il nous rassurer?

Ceci n'est pas un argument et augmente notre inquiétude. Les vraies questions sont plutôt :

- a) La contamination observée dans les quelques analyses peut-elle affecter la santé humaine?
- b) Pouvons-nous continuer à contaminer notre environnement, sachant que les contaminants sont cumulatifs?
- c) Pouvons-nous socialement prendre le risque, si minime soit-il, de contaminer le plus grand réservoir d'eau potable des Cantons de l'Est?

Poser ces questions, c'est y répondre!

Plusieurs de ces questions sont toujours sans réponse. Advenant une contamination, comment retirer de notre environnement ces divers contaminants? Les technologies sont encore inconnues. Un autre exemple, comment retirer les BPC dans les sédiments du lac Lovering ou comment retirer le chrome et le nickel dans les cinq pieds et demi de sédiments à l'embouchure du ruisseau Castle? Un autre exemple : l'été dernier, le lac Memphrémagog fut envahi par les cyanobactéries, comment éliminer les cyanobactéries ? Personne ne le sait ! Le lac a-t-il atteint le niveau maximal de saturation? Une fois rendu dans les écosystèmes, les contaminants et autres polluants sont là pour y rester.

Une simulation faite en laboratoire concluait qu'il ne faut pas s'inquiéter puisque la dilution s'occupera de la pollution et que par conséquent, elle minimise les risques. C'est incroyable qu'en 2007, on nous serve encore cette "solution":

«La dilution est la solution à la pollution!»

Devons-nous attendre que le taux de contamination ait atteint le niveau de risque maximal? Et surtout, personne ne sera en mesure de nous dire avec précision que le niveau de risque maximal est atteint. Quelle goutte de contamination sera de trop?

Le questionnement doit plutôt être :

- a) Est-ce que ces niveaux portent ou peuvent porter atteinte à la santé des gens?
- b) Qui déterminera la capacité de support de ce lac, avant qu'il ne soit trop tard?

Un autre facteur à considérer est qu'il y a un grand nombre de produits non répertoriés qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement et dans notre environnement sans que nous ne le sachions. Par exemple, les médicaments ne sont pas réglementés et constituent une menace importante. C'est un risque supplémentaire et non négligeable qui n'est pas évalué et il est très préoccupant pour les citoyens. Nous n'avons aucune donnée sur ce phénomène. Or, comment évaluer ces impacts? Chaque jour, on invente des dizaines de nouveaux produits chimiques et ces derniers se retrouvent dans les sites d'enfouissement sans en connaître les impacts sur notre environnement.

Quel niveau de risque est acceptable pour les citoyens? 0%, 10% 20%? Nous choisissons le niveau de risque 0%, puisqu'il s'agit de notre santé, celle de nos enfants et de nos petits enfants et que cela n'a pas de prix.

5) LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION ASSOCIÉ À LA SANTÉ HUMAINE DOIT ÊTRE APPLIQUÉ

Définition du principe de précaution tel que défini dans la Politique de développement durable :

« Lorsqu'il y a risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement. »

Dans le cas qui nous concerne, les risques sont grands et les dommages seraient irréversibles : contamination des habitats et des écosystèmes, de la faune et de flore et surtout des humains.

Le Memphrémagog Conservation recommande au gouvernement d'appliquer ici le principe de précaution énoncé dans sa *Politique sur le développement durable* et de refuser l'agrandissement du site d'enfouissement de Magog, situé dans le bassin versant du lac Memphrémagog.

6) BESOINS D'ENFOUISSEMENT DE LA MRC

Un autre facteur qui devrait être pris en compte est la démarche entreprise par les sept MRC de l'Estrie pour trouver une solution commune pour la gestion des déchets de la grande région de l'Estrie. Un comité fut mis sur pied par le CRÉE (Conseil régional des élus de l'Estrie) afin d'élaborer les besoins et les différents scénarios d'enfouissement des déchets des sept MRC de l'Estrie.

La MRC de Memphrémagog a affirmé maintes fois qu'elle n'a pas besoin de ce site puisque presque toutes les municipalités ont signé des ententes à long terme pour l'enfouissement de leurs déchets. Pour leur part, Magog et Canton d'Orford signeront bientôt de telles ententes. **AUCUNE DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC N'A BESOIN DE CE SITE.** Il est primordial de prendre en compte cette démarche régionale qui cherche une solution à long terme pour la gestion des matières résiduelles et les besoins d'enfouissement de l'Estrie.

7) DROITS ACQUIS

Si la question des droits acquis se posait, la commission pourrait faire appel à l'argument qu'il ne peut y avoir de droits acquis de nuire à autrui. Ce serait l'application de la maxime « *Sers-toi de ton droit de*

manière à na pas nuire au droit d'autrui. » En d'autres mots, on ne peut permettre que, par l'usage d'un droit, on cause préjudice à autrui.

Si ce site d'enfouissement cause préjudice aux résidents de la région, les droits acquis ne peuvent plus exister.

Dans nos sociétés modernes, le droit acquis à la pollution n'existe pas!

RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

1) Le Memphrémagog Conservation recommande d'appliquer ici le principe de précaution énoncé dans la *Politique sur le développement durable* du Québec et de refuser l'agrandissement de ce site d'enfouissement situé dans le bassin versant du lac Memphrémagog, source d'eau potable majeure de notre région.

2) Afin de connaître le niveau de contamination réel des lacs concernés, le Memphrémagog Conservation demande au gouvernement de mettre en place une vaste recherche, afin de connaître avec précision le niveau de contamination des lacs Lovering et Memphrémagog

3) Le MCI demande la fermeture, la sécurisation et la surveillance à long terme du site d'enfouissement actuel de Magog.